

*Il s'agit d'une traduction automatisée et non contraignante. La seule version contraignante de cette politique est la version anglaise.  
This is an automated, non-binding translation. The only binding version of this Policy is the English version.*



# POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**Signature**  
**Gestionnaire responsable**  
**Valable à partir du**  
**Mise à jour**  
**Validité**

Frank Pörschke, PDG  
Sinziana Pardhan, Responsable ESG  
1.10.2023  
N/A  
Deux fois par an

*Il s'agit d'une traduction automatisée et non contraignante. La seule version contraignante de cette politique est la version anglaise.  
This is an automated, non-binding translation. The only binding version of this Policy is the English version.*

**P3 POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Version à partir de 1.10.2023



## **Table des matières**

1	Introduction .....	3
2	Que fait cette politique ? .....	3
3	Ce que vous devez faire .....	3
4	Programme de santé et de sécurité au travail .....	4



## **1 Introduction**

Chez P3, nous pensons que chaque entreprise, et chaque individu, mérite un espace approprié pour se développer, afin d'assurer sa prospérité à long terme dans des environnements bénéfiques et inclusifs. Chez P3, nous considérons l'ESG comme un impératif commercial et nous devons agir comme une entreprise qui s'engage à agir de manière morale, éthique et responsable dans nos opérations quotidiennes avec nos locataires, nos employés, notre actionnaire et nos communautés locales.

En tant que première société européenne d'immobilier logistique à devenir signataire du Pacte mondial des Nations Unies, P3 s'engage à respecter tous les droits de l'homme internationalement reconnus qui sont pertinents pour nos opérations. Appliquer les valeurs des droits de l'homme dans les opérations commerciales de P3 et exiger la même chaîne de valeur est un bon sens commercial et la bonne chose à faire.

La santé et la sécurité au travail est une priorité pour P3 et nous devons veiller à ce que le développement durable soit bien intégré dans son processus, y compris les récepteurs sociaux tels que la santé et la sécurité et la promotion de la santé et du bien-être en général.

## **2 Que fait cette politique ?**

P3 aspire à prévenir les blessures, les maladies et les décès liés au travail sur le site et l'un des principaux outils pour y parvenir est une approche cohérente. La présente politique de santé et de sécurité au travail définit les types de problèmes et de risques liés à la santé et à la sécurité qui concernent P3, ainsi que nos processus en matière de conformité, de gestion des risques et de gouvernance. L'objectif de cette politique de santé et de sécurité au travail est de mettre en place des systèmes appropriés de signalement des incidents, des procédures d'enquête sur les facteurs de causalité et des moyens d'atténuer et d'éliminer ces risques des actifs et des opérations de P3.

## **3 Ce que vous devez faire**

Cette politique de santé et de sécurité est destinée aux opérations et activités commerciales directes de P3, à nos bureaux et à nos actifs, et s'applique à tous les employés de P3 ainsi qu'aux travailleurs sur site tels que les gestionnaires immobiliers, les consultants et les entrepreneurs lorsqu'ils travaillent sur les sites de P3 et/ou dans les bureaux de P3. Dans la mesure du possible, nous aiderons nos locataires à réduire les facteurs de risque et les défis auxquels ils sont confrontés sur nos sites, mais nous reconnaissons que nombre de nos locataires peuvent avoir leurs propres politiques et procédures en matière de santé et de sécurité, qui prévalent sur la présente politique de santé et de sécurité au travail.

### **a. Problèmes courants de santé et de sécurité dans les opérations et les activités de P3**

Dans nos bureaux, les principaux risques concernent les glissades, les trébuchements et les chutes, la manutention manuelle ainsi que les problèmes de santé et de bien-être liés au travail de bureau (fatigue oculaire, ergonomie, etc.).

Dans nos installations, les principaux risques sont les glissades, les trébuchements et les chutes, la manutention manuelle, le travail en hauteur, les véhicules dans et autour de l'entrepôt, et les objets en mouvement ou qui tombent. Tous ces risques ne concernent pas nécessairement nos employés et les travailleurs sur site.

Les projets de construction et de rénovation présentent également leurs propres risques et défis. Des directives spécifiques aux entrepreneurs et aux projets de construction/rénovation/remise à neuf garantissent que les questions de santé et de sécurité propres à nos sites de construction actifs sont bien prises en compte.

### **b. Respect de la réglementation en matière de santé et de sécurité, utilisation des meilleures pratiques**



P3 respectera ou dépassera toutes les législations en matière de santé et de sécurité au travail qui s'appliquent à nos activités et nos pays d'opération. Lorsqu'il existe un écart entre la réglementation et ce qui est faisable, P3 s'efforce de mettre en œuvre des mesures fondées sur les meilleures pratiques. La législation en matière de santé et de sécurité au travail est régulièrement révisée et toute mise à jour est incluse dans le registre des risques de P3.

#### **c. Identification des risques en matière de santé et de sécurité au travail**

P3 utilise plusieurs moyens pour identifier et évaluer les risques. Il s'agit notamment de nos risques stratégiques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui peuvent avoir un impact sur la santé et la sécurité au travail. Les incidents liés à la construction et au projet. Au cours de nos exercices de diligence raisonnable préalables à l'acquisition, les risques typiques sont évalués pour tous nos actifs, et les risques identifiés sont gérés tout au long de la gestion de l'actif.

## **4 Programme de santé et de sécurité au travail**

### **a. Gouvernance et gestion des risques**

Notre PDG supervise nos activités commerciales, telles que nos projets de construction et nos chantiers de gestion d'actifs. Pour soutenir cette supervision, plusieurs de nos départements clés travaillent en collaboration sur les questions de santé et de sécurité, notamment nos départements de construction et ESG, qui collaborent pour gérer diverses politiques, programmes et stratégies en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que leur mise en œuvre et les plans d'action visant à atténuer les risques.

- **DIRECTEUR GÉNÉRAL** : Responsabilité globale et supervision de la santé et de la sécurité au travail pour P3.
- **Équipe de première intervention** : Elle intervient en cas d'accidents, de blessures et d'événements mortels importants.
- **Groupe de travail sur la santé et la sécurité** : Au sein du comité ESG, P3 a établi des rôles clés pour un groupe de travail sur la santé et la sécurité afin de superviser les incidents majeurs et de déterminer les moyens d'atténuer les facteurs de risque sur le site pour les employés de P3 et tous les travailleurs qui peuvent se trouver sur le site. Les problèmes des locataires, si nous en avons connaissance, peuvent également être examinés dans le cadre des compétences de l'équipe.
- **Risque** : élaboration d'un registre des risques, examen et gestion des rapports de diligence raisonnable préalables à l'acquisition, gestion des ensembles de données ESG, y compris la santé et la sécurité au travail (par exemple, les incidents, les quasi-accidents, les blessures, les maladies liées au travail et les décès). Incidents et plans d'action en matière de santé et de sécurité au travail liés au bureau.
- **CPM** : Questions de santé et de sécurité au travail liées à la construction et au projet, enquêtes et plans d'action visant à atténuer les risques de causalité. Un personnel spécifique est formé aux procédures d'intervention en cas d'urgence. Incidents de santé et de sécurité au travail liés à la construction et plans d'action.
- **Gestion des actifs et des biens** : Problèmes de santé et de sécurité au travail liés aux actifs, enquêtes et plans d'action visant à atténuer les risques causaux. Certains membres du personnel sont formés aux procédures d'intervention en cas d'urgence.

Les gestionnaires d'actifs ont un aperçu de nos activités principales et les rapports sur les incidents sont gérés par l'ESG. Les équipes ESG et de gestion des actifs sont responsables des opérations quotidiennes et rendent compte aux directeurs généraux des pays respectifs et à



l'équipe de direction.

Le GSE, ainsi que notre département des technologies de l'information (TI), gèrent notre registre de santé et de sécurité, dans lequel les employés de P3, les sous-traitants et les prestataires de services peuvent signaler des incidents. Les incidents sont également signalés au service juridique et de conformité de P3 ou au service des ressources humaines du groupe.

**b. Suivi et amélioration**

P3 surveille les questions de santé et de sécurité afin d'identifier et d'éliminer les facteurs de risque. Après tout incident, P3 utilise un formulaire d'évaluation standard pour identifier les mesures appropriées qui doivent être mises en place pour atténuer les risques de causalité.

**c. Rapports**

Les performances en matière de santé et de sécurité au travail sont régulièrement communiquées aux parties prenantes internes et externes, y compris à des fins réglementaires. Les incidents, les quasi-accidents, les blessures, les maladies professionnelles et les décès sont consignés dans le registre des incidents de santé et de sécurité au travail, qui est tenu de manière centralisée par les services de l'ESG et de l'IT.

**d. Formation**

P3 s'engage à former tous les employés et les principaux travailleurs sur site aux questions de santé et de sécurité au travail afin de les sensibiliser et d'obtenir leur soutien pour réduire les expositions de P3 et les facteurs de risque qui en sont à l'origine.

**e. Procédures d'intervention en cas d'urgence**

P3, en collaboration avec ses partenaires commerciaux, a mis au point des procédures d'intervention en cas d'urgence, telles que des plans de communication/alerte et d'évacuation. Les procédures d'intervention d'urgence sont maintenues dans chacun de nos actifs et sites de construction. Des personnes clés sont formées et coordonneront les efforts pour de telles situations d'urgence.



# OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY POLICY

<b>Sign-off</b>	Frank Pörschke, CEO
<b>Responsible manager</b>	Sinziana Pardhan, Head of ESG
<b>Valid from</b>	1.10.2023
<b>Updated</b>	N/A
<b>Validity</b>	Bi-annually



## **Table of contents**

1	Introduction .....	8
2	What does this policy do?.....	8
3	What you must do .....	8
4	Occupational Health & Safety Program .....	9



## 1 Introduction

At P3, we believe that every company, and every individual, deserves a proper space to grow, to ensure their long-term prosperity within beneficial and inclusive environments. At P3, we see ESG as a business imperative and we must act as a company that is committed to act in a way that is moral, ethical, and responsible in our daily operations with our tenants, employees, our shareholder, and our local communities.

As the first European Logistics Real Estate company to become a signatory of the United Nations Global Compact, P3 is committed to respecting all internationally recognized human rights that are relevant to our operations. Enforcing human rights values in P3's business operations and requiring the same value chain is a good business sense, and the right thing to do.

Occupational Health and Safety (OH&S) is a priority for P3 and we must ensure that sustainability is well integrated into its process, including social receptors such as health and safety and the promotion of overall health and well-being.

## 2 What does this policy do?

P3 aspires to prevent possible on-site work-related injuries, illnesses, and fatalities and one of the main tools to achieve this is a consistent approach. This OH&S Policy establishes types of health and safety issues and risks pertinent to P3, as well as our processes in relation to compliance, risk management, and governance. The purpose of this OH&S Policy is to ensure proper incident reporting systems, procedures for conducting investigations for causal factors and means to mitigate and eliminate such risks from P3's assets and operations.

## 3 What you must do

This OH&S Policy is intended for P3's direct business operations and activities, for our offices and assets and is applicable to all P3 employees as well as to on-site workers such as Property Managers, consultants, and contractors when working on P3's sites and/or in P3's offices. Where possible we will assist our tenants in reducing their risk factors and challenges at our assets, however, we recognize that many of our tenants may have their own health and safety policies and procedures that supersede this OH&S Policy.

### a. Common health and safety issues in P3's operations and activities

For our offices, primary risk concerns are around slips, trips and falls, manual handling as well as desk-based health and wellness concerns (i.e., eye strain, ergonomics, etc.).

At our assets, primary risk areas concern slips, trips, and falls; manual handling; working at height; vehicles in and around the warehouse; and moving or falling objects. While not all of these may be subject to our employees and on-site workers.

Construction and renovation/refurbishment projects also present their own risks and challenges. Specific contractor and construction/renovation/refurbishment guidance ensure that health and safety issues specific to our active construction sites are well addressed.

### b. Compliance with health and safety regulations, employment of best practices

P3 will meet or exceed all occupational health and safety legislation that relates to our business

and our countries of operation. Where there is a gap in regulation and feasible, P3 aims to implement best-practice measures. OH&S legislation is reviewed on a regular basis and any updates are included in P3's Risk Register.

**c. Occupational health and safety risk identification**

P3 uses several means to identify and assess risks. This includes our strategic Environmental, Social and Governance (ESG) risks that may impact OH&S. Construction and project related incidents. During our pre-acquisition due diligence exercises, typical risks are assessed for all our assets, and such identified risks are managed throughout our management of the asset.

## 4 Occupational Health & Safety Program

**a. Governance and risk management**

Our CEO has oversight of our business activities such as our construction projects and asset management workstreams. To support the oversight, several of our key departments work collaboratively on health and safety issues, including our construction and ESG departments which work together to manage various policies, programs and strategies around OH&S and their implementation and action plans to mitigate risks.

- CEO: Overall responsibility and oversight of OH&S for P3.
- First Response Team: Attend to significant accidents, injuries and fatal events.
- Health and Safety Working Group: In the ESG Committee, P3 has established key roles for a Health and Safety Working Group to oversee major incidents and determine means to mitigate on-site risk factors for P3 employees and any workers that may be on-site. Arising tenant issues, if we are aware, may also be investigated as part of the team's purview.
- Risk: Development of risk register, review and management of pre-acquisition due diligence reports, management of ESG datasets including OH&S (e.g., incidents, near misses, injuries, work-related illness, and fatalities). Office-related OH&S incidents and action plans.
- CPM: Construction and project related OH&S issues, investigations and action plans to mitigate causal risks. Specific staff are being trained on emergency response procedures. Construction-related OH&S incidents and action plans.
- Asset Management/Property Management: Asset-related OH&S issues, investigations, and action plans to mitigate causal risks. Specific staff are being trained on emergency response procedures.

Asset Managers have insight to our core business activities and reporting on incidents is managed by ESG. The ESG and Asset Management teams are responsible on a day-to-day operational stance, reporting to respective Country Managing Directors and the Senior Leadership Team.

ESG, along with our Information Technology (IT) Department, manage our Health and Safety register, which P3 employees, contractors, and service providers can report incidents into. Incidents are also reported to P3's Legal & Compliance Department or Group HR Department.

**b. Monitoring and improvement**

P3 monitors its health and safety issues to identify and eliminate causal risk factors. After any incidents P3 carries out a standard assessment form to identify appropriate measures that



need to be put in place to mitigate causal risks.

**c. Reporting**

OH&S performance is regularly reported to internal and external stakeholders, including for regulatory purposes. Reporting of incidents, near misses, injuries, work-related illness, and fatalities are recorded in the OH&S incident register which is centrally maintained by ESG and IT departments.

**d. Training**

P3 commits to training all employees and key on-site workers on OH&S topics to raise awareness and enlist their support to reduce P3's exposures and causal risk factors.

**e. Emergency response procedures**

P3 together with its business partners has developed emergency response procedures such as communication/alerts, evacuation plans. Emergency response procedures are maintained at each of our assets and construction sites. Key individuals are being trained and will coordinate efforts for such emergency situations.